

Valentia, 4 août, 11 h. 30 m. du matin. Les communications par le câble atlantique ne sont pas encore rétablies.

Alexandrie, 3 août, 5 h. du soir. Le vice-roi est arrivé ce matin. Après les visites officielles, S. A. est repartie à 11 heures pour se rendre directement au Caire.

Shanghai, 22 juin. Le prince Kong n'est pas rentré entièrement dans les bonnes grâces de l'Empereur. Burgewine a été fait prisonnier. Les avis du Japon sont satisfaisants. Le Taikoun aurait résolu d'attaquer le prince de Nagato.

Vienne, 4 août. Le Wanderer dit qu'une entente entre les deux grandes puissances allemandes est plus éloignée que jamais. La même feuille constate que l'entrevue des deux souverains, fort invraisemblable en ce moment, est également fort douteuse pour plus tard.

Florence, 3 août, soir. Il y a eu hier à Ancône 40 décès et aujourd'hui 33. Une dépêche annonce que le choléra a éclaté à Salonique et à Cavulla en Thessalie.

Copenhague, 3 août. Le Roi de Suède et le prince Auguste sont arrivés ce matin au château de Bernstorff, pour rendre une visite au Roi de Danemark. On dit qu'ils repartiront ce soir. Le Berlingske-Tidende dit que le gouvernement russe a avisé officiellement le gouvernement suédois que l'Escadre d'évolutions de la Baltique, composée de 27 bâtiments, venait de sortir de Cronstadt. Les Grands-Ducs Constantin et Alexis se proposent de faire une visite à Stockholm à la famille royale.

Madrid 3 août. Le Marquis Molins est nommé ministre d'Espagne à Londres. Le prince Anglona est nommé en la même qualité à Vienne. La Epoca annonce que le général Gandora vient de déclarer de nouveau la guerre aux Dominicains.

RAPPORT

SUR

L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE ROUBAIX

PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA SÉANCE DU 5 MAI 1865.

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

Section II. — Etat-civil.

Sur 1116 mariés, 402 seulement ont pu signer; soit 36-02 pour 100. En 1863 la proportion était de 36-85; le niveau de l'instruction a donc encore baissé et nous ne pouvons attribuer ce fait regrettable qu'à la même cause que nous avons déjà signalée l'an dernier: le grand nombre de Belges illettrés qui viennent se fixer à Roubaix.

Mariés nés en France . . . . . 587
Mariés nés en Belgique. . . . . 529

1,116

Sur 587 mariés nés en France, 265 ont signé, soit 45-14 pour cent, sur 529 mariés nés en Belgique, 137 ont signé, soit 25-89 pour 100.

Un semblable résultat est loin de s'accorder avec certaines évaluations où l'on

nous présente la Belgique comme un des pays d'Europe où l'instruction primaire est le plus répandue.

DÉCÈS.

Table with 2 columns: Sexe, Nombre. Garçons: 532, Hommes mariés: 465, Veufs: 64, Filles: 486, Femmes: 191, Veuves: 98. Total: 1,546

TABLEAU PAR AGE.

Table with 3 columns: Age, masc., fem., ens. Rows from 1 an à 1 an to 95 à 100. Total: 761 masc., 785 fem., 1,546 ens.

Le rapport des décès avec le chiffre de la population est pour 1864, de 25-19 pour 1000. Il était en 1863 de 27-92. La mortalité a donc diminué de 2-73 pour 1000. Cette diminution se manifeste principalement dans la catégorie des enfants de 1 jour à 10 ans qui comptait en 1863, 941 décès et qui n'en a plus que 820 en 1864.

DÉCÈS PAR MOIS.

Table with 3 columns: Mois, masc., fem., ens. Janvier: 94, 94, 188. Février: 74, 74, 148. Mars: 58, 67, 125. Avril: 50, 59, 109. Mai: 64, 50, 114. Juin: 59, 56, 115. Juillet: 68, 50, 118. Août: 67, 84, 151. Septembre: 75, 74, 149. Octobre: 54, 48, 99. Novembre: 50, 53, 103. Décembre: 81, 79, 160. Total: 761 masc., 785 fem., 1,546 ens.

Les mois où il y a eu le moins de décès en 1864, sont: Octobre. . . . . 99, Novembre. . . . . 103.

En 1863, c'était: Juillet. . . . . 90, Octobre. . . . . 92.

Les mois les plus forts en 1864, sont: Janvier. . . . . 168, Décembre. . . . . 100.

En 1863 c'était: Août. . . . . 205, Mars. . . . . 147.

Les décès ont donc été répartis bien moins inégalement en 1864 qu'en 1863. Les naissances, mariages, décès ont augmenté en 1864, savoir:

Table with 3 columns: Année, naiss., mariages, décès. 1863: 2,479, 487, 1,523. 1864: 2,635, 558, 1,546.

En plus 156, 71, 23

Ne sont pas compris dans le tableau des décès, 18 individus inscrits en vertu de l'art. 80 du Code civil, savoir:

Table with 2 columns: Lieu, Nombre. Milit. à l'armée du Mexique: 2, à l'hôpital de Paris: 1, à l'hôtel des Invalides: 1, Dans les asiles d'aliénés: 6, Hors de Roubaix, p. d'aut. caus.: 7.

Ne sont également pas compris dans ce tableau 98 enfants morts-nés, savoir:

Table with 2 columns: Enfants légitimes (Garçons: 44, Filles: 35) = 79, Enfants naturels (Garçons: 10, Filles: 9) = 19. Total: 98.

La limite d'âge pendant cette année, a été, pour les hommes, 93 ans, et pour les femmes, 97 ans.

13 hommes et 24 femmes ont dépassé l'âge de 80 ans, tandis qu'en 1863, il n'est mort que 8 hommes et 19 femmes ayant dépassé cet âge.

La moyenne de la vie a été en 1864: Pour le sexe masc., de 22 ans 21 jours, pour le sexe féminin, de 24 ans 2 mois 20 jours.

Elle était en 1863: Pour le sexe masculin, de 17 ans 5 mois 12 jours, pour le sexe féminin, de 21 ans 10 mois 7 jours.

Cette moyenne s'est donc sensiblement relevée, dans l'année qui vient de finir. (La suite au prochain numéro)

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

L'an 1865, 31 juillet, à midi, les membres du Conseil d'arrondissement de Lille se réunissent à l'hôtel de la préfecture, dans le lieu ordinaire de leurs séances.

Sont présents: MM. Roussel-Defontaine, Tellez, Castrique, Lambin, Jean Lefebvre, le comte de Brigode, Billon, Lepercq, Alexis Lefebvre, Leroy, Vallois, Mercier, Vanderstraeten, Gery Legrand et Ducrocq. Absent: M. Ladureau.

M. le préfet entre en séance. Il donne lecture:

1° Du décret impérial du 5 de ce mois, qui convoque les Conseils d'arrondissement pour le 31 juillet, et fixe à cinq jours la durée de leur session;

Et 2° de son arrêté du 22 juillet, par lequel il nomme pour la session de 1865: Président: M. Roussel-Defontaine, maire de Tourcoing;

Vice-président: M. Tellez, juge au tribunal civil de Lille; Secrétaire: M. Ducrocq, maire de Marcq.

M. le préfet appelle à la prestation de serment MM. Gery Legrand et Paul Lepercq élus, le premier dans le canton de Lille-Nord-Est en remplacement de M. Rouzé-Mathon, et le second dans le canton de Lille-Sud-Ouest, en remplacement de M. Soins.

M. le président donne lecture de la formule du serment ainsi conçue: Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.

MM. Gery Legrand et Lepercq lèvent la main; et disent: Je le jure.

M. le préfet, après avoir déclaré la session ouverte, s'exprime ainsi: Messieurs,

Ma première pensée, en ayant l'honneur d'ouvrir votre session de 1865, doit être l'expression de regret et de sympathies que vous partagez, je le sais, pour les membres du Conseil d'arrondissement que nous avons perdus.

M. Rouzé, l'un des plus anciens parmi vous, était depuis longtemps membre du bureau, il vous présidait l'année dernière. M. Soins ne siègeait que depuis peu d'années, mais nous avions eu ensemble le temps de l'apprécier; et par leur dévouement, par leurs lumières, par leurs nobles sentiments, MM. Rouzé et Soins laisseront dans les annales de vos travaux et dans nos cœurs des souvenirs justes et durables. Le témoignage de vos sentiments a été, d'ailleurs, dignement exprimé sur leurs tombes par des voix autorisées à parler en votre nom.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer, il y a quelques jours, le sommaire des principales affaires à vous soumettre.

Il est une de ces affaires que je mentionnerai seulement ici en raison de son importance, c'est celle de la nouvelle Préfecture. Le conseil d'arrondissement de Lille, en effet, a eu, par son initiative approfondie, tant de part à cette grande entreprise qu'il est de mon devoir de lui en parler d'abord, le jour même où l'adjudication va coïncider avec l'ouverture de vos travaux. J'ai cru convenable, pour vous donner toute garantie d'examen et de bonne exécution, de faire établir un plan en relief de la construction, et vous le verrez les premiers, car j'en ai pressé la fin pour que le Conseil d'arrondissement en fût juge.

Je serai, comme d'habitude, à votre disposition entière, messieurs, pour les travaux auxquels vous allez vous livrer, heureux du souvenir de nos relations déjà vieilles et de leur utilité et parfait accord.

M. le président, au nom du Conseil, s'associe aux sentiments exprimés par M. le préfet sur la perte douloureuse de nos deux honorables collègues MM. Rouzé-Mathon et Soins. Il remercie ensuite M. le préfet de la nouvelle preuve de confiance qu'il vient de lui donner en le nommant président du Conseil d'arrondissement; il fera tous ses efforts pour être à la hauteur de ses nouvelles fonctions; sa tâche sera plus facile si le Conseil veut bien aussi lui accorder sa confiance afin de diriger les débats d'une manière convenable.

Il ajoute que le Conseil d'arrondissement n'a ni budget ni fonds à voter; que sa mission est peu importante; que cependant, depuis quelques années les rapports et les discussions ont présenté un véritable intérêt par le talent avec lequel plusieurs questions ont été traitées. Enfin, M. le président termine en témoignant l'espoir que le conseil continuera à s'inspirer de l'esprit d'urbanité qui a présidé depuis longtemps à toutes ses réunions.

Ensuite M. le président met aux voix la nomination des membres devant composer les divers bureaux.

Sont nommés: 1er bureau. — Travaux publics.

MM. Castrique, Lambin, Jean Lefebvre, le comte de Brigode, Billon, Lepercq.

2e bureau. — Agriculture.

MM. Alexis Lefebvre, Tellez et Vallois.

3e bureau. — Instruction primaire et vœux divers.

MM. Roussel-Defontaine, Mercier, Vanderstraeten, Gery Legrand et Ducrocq.

M. le président distribue entre les bureaux les dossiers communiqués par M. le préfet.

Le Conseil décide ensuite qu'il se réunira mercredi 2 août, à deux heures et demie.

La séance est levée à une heure.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

On vient d'expédier, dans les bureaux de la guerre, les ordres de départ des jeunes soldats formant la première partie du contingent de 1864. Leur mise en route s'effectuera, pour l'armée de terre du 20 au 25 courant, et pour l'armée de mer, du 1er au 5 octobre. Les jeunes soldats compris dans les cadres de réserve devront être rendus aux dépôts d'instruction le 1er octobre; ils y resteront jusqu'à la fin de l'année.

L'incorporation des jeunes conscrits appartenant au service actif, et dont le nombre s'élève à environ 40,000, représente le chiffre des permissionnés et des congédiés des classes 1857 et 1858.

Aussitôt terminée, l'inspection générale annuelle, des congés semestriels seront donnés à tous les officiers, sous-officiers et soldats des classes de 1858 et 1859, qui en feront la demande. Ces congés temporaires deviendront définitifs, pour le premier contingent, le 31 décembre prochain. On suppose, étant tenu compte des hommes déjà permissionnés, qu'environ trente mille soldats seront rendus à leurs familles d'ici à quelques semaines.

Le jury départementale chargé d'examiner les aspirants à l'école impériale d'Art et de Métiers de Châlons-sur-Marne, s'est réuni hier matin dans une des salles des écoles de la ville sous la présidence de M. Clément, conseiller de préfecture délégué.

10 candidats ont pris part aux épreuves qui ont duré deux heures et demie. On a jugé admissibles, par circulaire ministérielle prescrivant 80 points pour minimum d'admission.

Voici les noms des lauréats avec l'indication des points obtenus par chacun d'eux: Emile Gouin..... 94 points.

Albert Bleuzé..... 94 — Felicien Prestal... 81 — Jules Fiévet..... 80 — Félix Lesage..... 80 —

Par décret impérial du 2 août sont nommés, pour la session 1865 du conseil général du département du Nord: Président, M. Mimerel, sénateur. Vice-président, M. M. Dapel, président de Chambre à la Cour impériale de Douai, et M. le comte Dubois, conseiller d'Etat. Secrétaire: M. de Clebsattel et M. Maillet, adjoint au maire d'Avesnes.

La troisième session des conseils municipaux, s'ouvrira le 13 août pour se clore le 22 dans toutes les communes de l'Empire. D'ici là, c'est-à-dire sous 10 jours, il aura été pourvu à la reconstitution des maires et à l'installation des nouvelles assemblées communales. Dans les localités où cette formalité n'aurait pu être remplie, les préfets autoriseront la délibération sessionnaire, sans consécration ultérieure. Il a été un moment question de l'ajournement de la session des conseils généraux, afin de laisser un temps moral plus étendu à la reorganisation des municipalités, mais on a pensé avec raison que les résolutions prises par les maires pouvaient être soumises en temps utile aux assemblées départementales.

CHAMBRE CONSULTATIVE des Arts et Manufactures.

Résumé de la Séance du 1er août 1865.

Présents: MM. Paul Deffosse, président, Watinne-Bossut, vice-président, Screpel-Roussel, Eeckman, Jules Delattre, Réquillart-Screpel, L. Lefebvre et Delfosse.

Le procès-verbal de la Séance du 8 juin est lu et adopté.

1. Il est donné lecture d'une nouvelle pétition, tendant à ce que le gouvernement prenne immédiatement possession du Canal et supprime tous droits de navigation sur cette voie de transport pour les marchandises.

La Chambre décide qu'avant de donner un avis sur cette pétition, les membres du bureau, iront en conférer avec l'administration municipale.

2. M. le Ministre du commerce annonce à la Chambre le prochain envoi de documents commerciaux très importants. Ces documents seront déposés à la bibliothèque publique et l'on communiquera aux journaux de la ville, les parties qui intéressent l'industrie locale.

3. Sur la proposition qui lui est faite par plusieurs de ses membres, la Chambre décide qu'elle sollicitera pour Roubaix la création d'une succursale de la Banque de France. Elle s'appuiera sur l'importance de ses transactions et des avantages qu'un établissement de cette nature aurait pour son industrie.

Elle nomme à cet effet une commission composée de MM. Delfosse, Watinne-Bossut, Eeckman, Screpel-Roussel et Bois-sière, qui aura pour mission d'en rédiger la demande.

4. La Chambre s'est émise des vœux

elle changeait de robe, lissait ses cheveux, ajustait sa colletterie, se regardait à la glace, et enfin, lorsqu'elle crut avoir assez bien coordonné tous les détails de sa toilette, elle se mira encore des pieds à la tête, de face et de profil, et descendit.

Mlle Flore avait une taille mince et élancée, le pied petit, la main un peu sèche, mais élégante, la figure pâle et amaigrie, mais régulière et fine, des yeux, d'un bleu de glycine, chatoyants et habituellement languoureux, des lèvres trop minces, mais assez correctement dessinées. Plus jeune, elle avait dû paraître jolie et gracieuse, surtout si, comme on peut le supposer, elle avait alors plus de naturel. Par malheur, elle venait de doubler le cap de trente ans, qui, pour les femmes non mariées, n'est pas, en général, le cap de Bonne-Espérance. Ces trente années l'affligeaient, et elle s'ingéniait de son mieux à dissimuler au moins une partie de ce chiffre fatal. Si, comme son père le disait, elle avait la passion de l'étude, il aurait pu mieux préciser le fait, en disant qu'elle appliquait principalement cette faculté d'étude à sa propre personne. Ses vêtements, sa démarche, sa coiffure, son regard, son sourire, tout en elle était étudié. Ses cheveux, divisés avec soin en deux parts égales, au sommet de la tête, se déroulaient en longues spirales sur ses tempes et sur son col, de façon à cacher, de côté et d'autre, des rides naissantes. Comme

elle était blonde, elle n'employait à l'ornement de cette chevelure assez abondante que des nœuds de velours ou de rubans bleus. Comme elle avait suffisamment observé l'amoinérissement graduel de ses épaules, elle ne portait que des robes montantes. En revanche, elle avait encore la satisfaction de se faire faire des petits souliers, menus comme des pantouffles de Cendrillon, et de laisser voir des mains dont une des belles dames de l'aristocratie n'aurait point répudié la forme. C'était là ses providentiels moyens de sauvetage dans le fatal courant de ses trente années. Elle s'en faisait d'autres encore, par ses ingénieuses combinaisons, par certains regards et certaines attitudes. Tantôt, elle prenait des airs enfantins, de telle sorte qu'on eût cru qu'elle n'avait pas cessé d'habiller sa poupée et de sauter à la corde; tantôt, elle affectait une expression de physionomie mélancolique et recueillie, comme une jeune fiancée qui est séparée de celui qu'elle aime. Enfin, dans les derniers temps, elle avait pris le parti de manifester un vif enthousiasme pour la poésie, comme si elle devait inspirer un nouveau Pétrarque, et un ardent amour pour la science, comme si elle devait être la compagne d'un Newton ou d'un Cuvier.

Les pauvres femmes qui ne savent pas vieillir, qui ne peuvent se résoudre à avoir leur véritable âge, on se moque d'elles. C'est très-mal. On devrait les admirer et

les plaindre. Elles luttent si courageusement contre ce terrible adversaire qu'on appelle le temps! Elles sont si fières, lorsqu'il leur arrive de croire qu'elles l'arrêtent dans sa marche cruelle, et si désempées lorsqu'elles reconnaissent l'inutilité de leurs efforts! L'une d'elles disait un jour naïvement: « Il m'en a assez coûté d'arriver à mes vingt-neuf ans. Désormais je m'en tiens là, je n'en bouge. Rien au monde ne me fera dépasser la trentaine. » Qu'on juge ce que la pauvre femme a dû souffrir, lorsqu'elle a été obligée de s'avouer qu'elle avait dépassé la quarantaine et la cinquantaine!

Mlle Flore fit d'abord toutes sortes de politesses à Marie, s'assit à côté d'elle, lui prit amicalement la main, l'engagea à ôter son chapeau pour être plus à son aise, loua la façon de sa robe et la finesse de son écharpe, enfin n'oublia aucune de ces petites sinagrées par lesquelles les femmes s'amadouent comme des perruches.

Mais elle ne pouvait s'occuper longtemps d'une petite fille qui, par sa constitution délicate et son ingénuité, ressemblait à une enfant. Bientôt, elle se tourna vers Robert, et lui dit avec un accent d'enthousiasme: « Que vous devez être fier, monsieur, d'avoir fait ces grands voyages dont mon père m'a parlé! S'élançait, avec l'ardeur de la jeunesse, dans une aventureuse expédition; braver, au péril de sa vie, les ouragans et les écueils, traverser

les mers, franchir les espaces et découvrir un nouveau monde, quel rêve admirable!

— Mademoiselle, répondit en souriant le jeune marin, votre imagination embellit un peu trop la réalité. Nos voyages ne sont point si audacieux que vous voulez bien le croire, et ne peuvent guère non plus avoir le glorieux résultat que vous leur attribuez. En parcourant les mers, on n'est point exposé à de si terribles périls, et, par malheur, je crois qu'il n'y a plus de nouveau monde à découvrir.

— Vous croyez? Mais explorer les contrées sur lesquelles nous n'avons encore que de si imparfaites notions, visiter les lieux consacrés par l'histoire, les rives de l'Euphrate et celles du Gange, les lieux où fut Troie et ceux où s'élevait Thèbes aux cent portes, voir le sol poétique de la Grèce et le sol sacré de la Palestine... »

X. MARMIER. (La suite au prochain numéro.)

— La délicieuse Revalschière du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, l'estomac, bilis, gastrites, gastralgies, diarrhées, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, foie, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remède. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr. 2 k. 1/2, 16 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, et Deschodt, et tous pharm. et épiciers.]

Bureau des postes de Roubaix. RUE NATIONALE.

Table with 3 columns: Désignation des routes, Cloture des affranchissements en numéraire et chargements, Dernière levée de la boîte du bureau avant chaque départ. Rows for Lille, Calais, Tourcoing, Lannoy du Nord, etc.